



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2017- 15 du 28 mars 2017

**OBJET - SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS
SOCIALES**

Annexes :

Annexe financière 2017 association Château des Enfants/crèche Meije

Annexe financière 2017 association Loustics/crèche Mélézin Villard St Pancrace

Annexe financière 2017 association Loustics/crèche Durance

Rapporteur : Mme Anne-Marie FORGEOUX

Le 28 mars 2017 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 mars 2017 en la salle du Conseil, Les Cordeliers. La présidence de séance est assurée par M. Guy HERMITTE sauf pour la délibération n°2017-9.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 24 de la délibération 2017-7 à 2017-8
23 pour la délibération 2017-9
26 de la délibération 2017-10 à 2017-14
24 pour les délibérations 2017-15 et 2017-16
23 pour la délibération 2017-17
24 pour les délibérations 2017-18 et 2017-19
25 de la délibération 2017-20 à 2017-27

Nombre de pouvoirs : 8 pour les délibérations n°2017-7 à 2017-9
6 de la délibération n°2017-10 à 2017-27

M. Thierry BOUCHIÉ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Éric PEYTHIEU (de la délibération n°2017-7 à 2017-14), M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Bruno DAVANTURE, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération n°2017-10 à 2017-14 et de la n°2017-18 à 2017-27), Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL (de la délibération n°2017-7 à 2017-16 et 2017-20 à 2017-27), Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2017-10), M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir : Mme Nicole GUERIN à M. Yvon AIGUIER
Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Bruno DAVANTURE
Mme Marie MARCHELLO à M. Gérard FROMM (pour les délibérations 2017-7 à 9),
Mme Claude JIMENEZ à M. Maurice DUFOUR (pour les délibérations 2017-7 à 9),
M. Romain GRYZKA à Mme Catherine MUHLACH
M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD

Vu la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par **l'Association 4, 3, 2, A**, dont le but est de lutter contre le décrochage scolaire en milieu rural et en faveur de la prévention de la délinquance,

Vu la demande de subvention à hauteur de 6 000 € formulée par l'association **Accueil de jour**,

Vu la demande de subvention à hauteur de 39 000 € formulée par l'association **Le Château des Enfants** pour la gestion de la **crèche du Pays de la Meije** (12 places) située à La Grave,

Vu la demande de subvention à hauteur de 12 000 € formulée par l'association **Trait d'Union** pour la gestion de la **micro crèche Les Eterlous** (10 places) située au Monétier les Bains,

Vu la demande de subvention à hauteur de 12 000 € formulée par la SCOP SARL **L'Univers des enfants** pour la gestion de la **micro crèche Les Lutins des Alpes** (10 places) située à La Salle les Alpes,

Vu la demande de subvention à hauteur de 32 500 € formulée par l'association **Les Loustics** pour la gestion de la **micro crèche Les Marmots du Mélézin** (10 places) située à Villard St Pancrace,

Vu la demande de subvention à hauteur de 58 500 € formulée par l'association **Les Loustics** pour la gestion de la **crèche Durance** (18 places) située à Briançon,

Considérant que l'ensemble de ces demandes de subvention se rapportent à des activités relevant expressément des compétences communautaires,

Vu l'avis de la Commission « Affaires Sociales » en date du 21 février 2017,

Vu l'avis du Bureau en date du 13 mars 2017,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (2 abstentions), Marie MARCHELLO ayant quitté la salle :

- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'**Association 4, 3, 2, A**,
- Approuve le versement d'une subvention de **6 000 €** en direction de l'association **Accueil de jour**,
- Approuve le versement d'une subvention de **39 000 €** pour 2017 en direction de l'association **Le Château des Enfants**, pour la gestion de la **crèche du Pays de la Meije** située à La Grave et le projet d'annexe financière 2017 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Le Château des Enfants, joint en annexe,
- Approuve le versement d'une subvention de **12 000 €** en direction de l'Association **Trait d'Union** pour la gestion de la **micro crèche Les Eterlous** située au Monétier les Bains,
- Approuve le versement d'une subvention de **12 000 €** à la SCOP SARL **L'Univers des enfants** pour la gestion de la **micro crèche Les Lutins des Alpes** située à La Salle les Alpes,
- Approuve le versement d'une subvention de **32 500 €** pour 2017 en direction de l'association **Les Loustics**, pour la gestion de la **micro crèche Les Marmots du Mélézin** située à Villard St Pancrace, et le projet d'annexe financière 2017 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Les Loustics, joint en annexe,
- Approuve le versement d'une subvention pour 2017 de **58 500 €** en direction de l'association **Les Loustics**, pour la gestion de la **crèche Durance** située à Briançon, et le projet d'annexe financière 2017 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Les Loustics, joint en annexe,

- Autorise Madame la vice-présidente déléguée aux affaires sociales, à signer :
 - L'annexe financière 2017 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Le Château des Enfants pour la gestion de la crèche du Pays de la Meije,
 - l'annexe financière 2017 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Les Loustics pour la gestion de la micro crèche Les Marmots du Mélézin,
 - l'annexe financière 2017 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Les Loustics pour la gestion de la crèche Durance.
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2017 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le 1^{er} vice-président,
Président par intérim,



Guy HERMITTE.

A large, bold, handwritten signature in black ink, appearing to be "Guy Hermitte".

Date affichage : 10 AVR. 2017